

Colis de fin d'année 2008



N°1 Colis Gastronomique

Vaisette Carton

Foie Gras Bloc 180 gr

Bordeaux Blanc Moelleux

Rillettes de Poulet au citron vert 90 gr

Terrine de foie de volaille 180 gr

Terrine de caille au Sauternes

20% foie gras 180 gr

Truffes au beurre salé 150 gr

Délice pomme citron 125 gr

Boules chocolat praliné



N°2 Colis Découverte

Vaisette Carton

Gigogne huile et noix 20 cl et 100 gr

Boite de Calissons d' Aix

Boite de thé de Noël 70 gr

Sachet de Macarons 5 parfums 100 gr

Tube Sucre Fesitif Parfum violette 120 gr



N°4 Colis Vin

1 Boutelle de Bourgogne Aligoté

Blanc 75 cl

1 Boutelle de Côtes du Rhône Visan

Rouge 75 cl

1 Boutelle de Bordeaux Rouge 75 cl

1 Limonadier ouvre bouteille

N°3 Colis Hallal

Vaisette carton

Terrine Marocaine au citron 180 gr

Terrine Méditerranéenne 180 gr

Terrine de mouton aux amandes 180 gr

Terrine orientale à l'harissa 180 gr

Boutelle de d'Artigny Framboise (sans

alcool) 75cl

Truffe aux beurre salé 150 gr

Délice pomme citron 125 gr

Boules chocolats praliné



N°5 colis Magnum

Magnum Côtes du Rhône 105 cl

Bon de commande voir au dos



APESANTEUR

La COM' du Comité d'Entreprise

N°2 Septembre/Octobre 2008

édito

Après un premier numéro de présentation, le journal des élus a trouvé son nom !

APESANTEUR

Il ne faut pas voir là une opposition avec le journal du groupe. Nous avons besoin d'un outil de communication qui évoque la légèreté et la liberté.

Une nouvelle charte graphique, avec un logo nouveau et bientôt la refonte du site internet.

Le but de ce journal : continuer à vous informer

rappel



L'ensemble des informations concernant le comité d'entreprise sont consultables sur le site de votre CE: <http://cests.free.fr>

infos

Pour les collaborateurs souhaitant recevoir les communications importantes de la part du Comité d'Entreprise, ils peuvent s'inscrire en communiquant leurs coordonnées (au choix adresse postale ou mail) par mail à l'adresse suivante: cests@free.fr

SYNTEC

Au 1er juillet 2008, les minimums Syntec ont été augmentés pour les ETAM.

Voici un petit rappel :
coefficient | Mini Syntec | mini avec prime de vacances lissée

500		2064€		2084,64€
450		1931€		1350,31€
400		1798€		1815,98€
355		1678€		1694,78€
310		1559€		1574,59€
275		1465€		1479,65€
250		1399€		1412,99€
240		1372€		1385,72€
230		1346€		1359,46€
220		1321€		1334,21€

(coef 220, syntec (1319€) sous le smic(1321.02€))

Comme la plupart des contrats inclus la prime de vacances, nous avons refait le calcul.

Ainsi, vous connaissez le salaire mini auquel l'employeur est contraint de vous payer.

Il est arrivé par le passé que certains salariés soient en dessous de ce minimum. Il est arrivé aussi que la direction fasse passer une augmentation conventionnelle comme augmentation au mérite auprès du salarié.

Contacts

Pour toutes questions

Pierre RABEL 06.03.15.97.68
cests@free.fr
Philippe BORGES 06.25.59.93.79
cests.borges@free.fr

Bons d'achats

Lionel PILLET 06.34.48.25.00
cests.pillet@free.fr

Location matériel et DVD

Sylvain BOUVARD
Philippe SELLIER cests.sellier@free.fr

Vacances

Wendy GENDRONNEAU cests.wendy@free.fr
Pierre RABEL

PASS-PME

Notre prestataire Pass-PME remet en vente les bons d'achats KADEOS avec une remise de 4%.

De plus, les bons d'achats CASINO passent à 9% au lieu de 5%.

LES MISSIONS DES I.R.P.

Il existe plusieurs Instances Représentatives du Personnel dans les entreprises.

Nous commencerons ce mois par présenter Les délégués du personnel

Leurs attributions sont décrites par l'Article L2313-1 du code du travail

1° De présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant la protection sociale, la santé et la sécurité, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise ;

2° De saisir l'inspection du travail de toutes les plaintes et observations relatives à l'application des dispositions légales dont elle est chargée d'assurer le contrôle.

Il ne faut pas hésiter à solliciter les délégués du personnels qui se tiennent à votre disposition pour vous aider à solutionner des situations irrégulières.

LOCATION DVD

Ce service mis en place depuis 1 ans ne concerne que les salariés ayant accès au site de saint-priest.
Malgré un tarif avantageux, nous avons peu de demandes.

Nous mettons à disposition 8 titres, renouvelés chaque mois.

Actuellement nous avons :

- 300
- Je suis une légende
- Coast Guards (secourir ou périr)
- Cloverfield
- Par effraction
- Tout un programme
- Mariposa
- Les rois de la glisse

Pour toutes suggestions, veuillez vous adresser à Philippe SELLIER (cests.sellier@free.fr)

HISTOIRE DE L'ACTUALITE SOCIALE vu par les élus

Dans cette section, nous souhaitons vous faire partager les démarches que nous entreprenons, l'objet de nos demandes que nous faisons à la direction, les problèmes que nous rencontrons mais aussi les points sur lesquels nous aboutissons.

Juillet 2008 :

Réunion du ce le 18, les élus sont déçus des réponses de la direction (notamment sur la présentation d'un dossier pour l'amélioration des prestations des oeuvres sociales). Les élus, mécontents, mais surtout inquiets par la baisse permanente des effectifs et des résultats, demandent une réunion extraordinaire pour obtenir des réponses sur une situation qu'ils jugent préoccupante. Cette réunion n'aura pas lieu pour des raisons qui nous seront explicitées qu'à mi septembre.

Néanmoins, la direction donne son aval pour financer un arbre de Noël mais, malheureusement, ne donnera pas les moyens en temps pour que les élus finalisent le projet.

Aout 2008 :

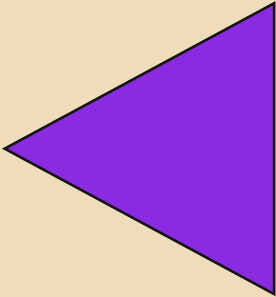
Rien ! la direction ne convoque pas les instances représentatives du personnel. Mais nous apprenons que durant les congés, il a été décidé au niveau du groupe du changement de président.

Septembre 2008 :

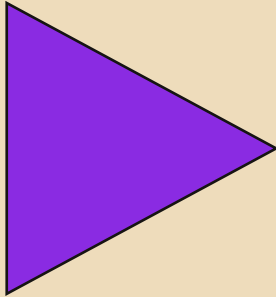
La réunion d'aout est finalement planifiée au 4 septembre 2008.

Puis annulé le 3 ! Dans l'entretemps, nous assistons au changement de président le 1er septembre 2008.

Dans la foulée, des rumeurs commencent à circuler sur le sort des salariés du service comptabilité. Leurs postes seraient transférés dans la région parisienne. Rumeur qui se confirme lorsque finalement la direction organise une nouvelle réunion CE pour le 18 septembre. La réunion d'août n'aura pas lieu !



COLIS DE FIN D'ANNEE



Pour cette année, pas d'innovation

On reconduit ce que nous avons pratiqué les années antérieures.

A savoir :

- a) Un colis au choix (voir au verso de cette page) pour tous salariés de SEGULA TECHNOLOGIE SUD à fin septembre 2008.
- b) Pour les salaires (temps plein) inférieurs ou égale à 2500€ brut, un (ou des) bons d'achats d'une valeur inversement proportionnelle au salaire (ATTENTION : fournir le bulletin de septembre 2008 ! Si vous êtes concernés, nous vous recommandons de le faire au plus tôt)
- c) faire partie de l'effectif au moment de la distribution (entre le 10 et le 15 décembre 2008)

Petites explication sur ces choix :

a) Les colis sont financés par les oeuvres sociales, qui sont calculées sur la masse salariale. Ils doivent donc bien bénéficier à ceux, et seulement ceux, qui composent cette masse salariale. Donc, pas les stagiaires, pas les intérimaires ou sous-traitants. Juste les salariés de l'entreprise !

De plus, nous pensons que les salariés doivent "participer" un minimum à la constitution de ce budget. En imposant d'être salarié au mois de septembre, on s'assure un minimum de 2 mois et demie de présence dans l'entreprise.

b) Pourquoi instaurer des plafonds ? pour que la valeur des bons d'achats ne soit pas ridicule (on l'a fait la première année, nous avons eu de très mauvais retours). C'est comme si tous les joueurs du loto avaient les 6 numéros gagnants, ils récupèreraient juste leur mise !

L'attribution inversement proportionnelle répond avant tout à distribuer les oeuvres SOCIALES de manière sociale.

c) Bien sur, on ne peut attribuer une prestation à une personne qui n'est plus liée à l'entreprise. même si cela peut paraître injuste pour ceux qui sont là depuis longtemps, ce serait illégal.

BON DE COMMANDE

NOM :
SITE DE TRAVAIL :
AGENCE DE RATTACHEMENT :

PRENOM :
RESPONSABLE D'UNITE :

Je Choisi le colis N° :

Merci de remettre ce coupon à l'un des membres du Comité d'Entreprise ou de l'envoyer par Mail (suivant le même modèle) à cests.wendy@free.fr

avant le 20 octobre 2008.

Vous pourrez vérifier votre inscription sur le site du ce. N'oubliez pas de joindre votre fiche de paie de septembre 2008 pour ceux qui peuvent bénéficier des bons d'achats.